

Votre mission : Directeur de structure, d'association, Chef de service, Chargé de mission



**DESJEPS : Diplôme d'Etat
Supérieur de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire
et du Sport**
**Mention : Direction de structure
et de projet**

→ Le **DESJEPS** est le diplôme des cadres de décision proposé par les Ministères en charge de la Jeunesse et des Sports.

→ Diplôme d'État de niveau 2 (Bac +3/4), il est organisé autour d'une logique de compétences stratégiques. Il vise à former des acteurs de haut niveau en charge du management des organisations, des projets de développement et du conseil aux instances dirigeantes élues.

→ **FORMATION EN 16 MOIS DE
MARS 2012 À JUIN 2013.**

DESJEPS
SPÉCIALITÉ : ANIMATION
SOCIO-ÉDUCATIVE OU
CULTURELLE. MENTION :
DIRECTION DE
STRUCTURES ET
DE PROJET

■ Emplois visés

- Les **postes concernés** sont ceux de Directeur, Chef de projet, Chef de service, Directeur d'équipement, Délégué territorial, Responsable de secteur, Responsable de club sportif, Directeur de département.
- Les **employeurs** sont des associations, des collectivités locales, des clubs de sport, des institutions sociales, des entreprises de l'économie sociale.
- Tous les **publics** sont concernés par l'action de ces professionnels.

■ Conditions d'accès : exigences préalables

- **Pour la mention Direction de structure et de projet :**
 - soit être titulaire du diplôme DEFA ou de diplômes reconnus équivalents ;
 - soit être titulaire du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » ;
 - soit être titulaire d'un diplôme de niveau III (DUT carrières sociales option animation, DEUST Animation, ...) dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
 - soit être titulaire d'un diplôme de niveau II (Bac +3/4) enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
 - soit justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à deux mille quatre cents heures minimum.
- **Des tests de sélection sont organisés par le centre de formation :** au CNFA UFCV une épreuve écrite et un entretien.

→ Possibilité de double certification avec le titre de dirigeant d'entreprise de l'économie sociale (Niveau II reconnu par l'État), organisé au CNFA - UFCV.

CANDIDATS TITULAIRES DU DEFA :

Les personnes titulaires du DEFA et attestant d'une expérience professionnelle de 24 mois de niveau 3 sont titulaires des UC 3 et 4 du DESJEPS.



DESJEPS - DIPLOME D'ETAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

■ Durée de formation
de 16 mois.

■ Contenus de la formation :

La formation s'articule autour de 4 Unités capitalisables (UC) :

- UC 1 : être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur ;
- UC 2 : être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur ;
- UC 3 : être capable de diriger un projet de développement, 175 heures ;
- UC 4 : être capable d'organiser la sécurité dans le champs d'activité.

■ Coût de la formation :

- Cycle global en 16 mois :
8 400 €

■ Lieu de la formation :

- CNFA UFCV, 10 quai de la Charente, 75019 PARIS (métro ligne 7, station Corentin Cariou).

■ Nombre d'heures de formation :

- Formation théorique au CNFA : 700 heures ;
- Formation pratique en structure professionnelle : de 500 à 1 000 heures ;
- Des modules sont organisés en e-learning (FOAD) et réduisent de 100 heures le temps en présentiel.

■ Certification :

- Des épreuves certificatives sont organisées et donnent lieu à une validation par le jury constitué par le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports.

■ Période de formation :

- De mars 2012 à juin 2013.

RENSEIGNEMENTS AU **01.44.72.14.14**

Pôle Formation Professionnelle

Dossier d'inscription : www.ufcv.fr
rubrique « Ma région, Ile-de-France, Formation Professionnelle »

UFCV / CNFA - 10 quai de la Charente 75019 PARIS
Métro ligne 7 - Station : Corentin Cariou

CNFA :
formateur
de cadres pour
l'animation
depuis 1964

